



CONDITIONS GÉNÉRALES POUR LES RANDONNÉES ITINÉRANTES ET À LA JOURNÉE

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue au moyen du formulaire d'inscription et implique l'adhésion aux conditions générales. Elle ne devient définitive qu'à réception par l'organisateur (Rando Gaïa, Yann Freymond) du bulletin du paiement. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des paiements. La réception du bulletin d'inscription et du paiement n'implique de réservation que dans la mesure des places disponibles. Dans le cas où il n'y aurait plus de place disponible à réception d'une inscription, la personne en sera aussitôt avertie. L'inscription peut aussi se faire par téléphone durant les 5 jours précédant la randonnée.

PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix des randonnées sont indiqués en francs suisses, par personne. Les prestations incluses et exclues du prix sont indiquées dans les informations pratiques de chaque randonnée. Le paiement du prix de la randonnée est demandé lors de la confirmation de l'inscription par Rando Gaïa (les coordonnées bancaires sont communiquées à ce moment-là). Le paiement se fait uniquement en francs suisses par virement bancaire ou Twint. Si le paiement n'est pas parvenu 10 jours avant la date de la randonnée, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis.

CONFIRMATION DE LA RANDONNÉE

Une confirmation du déroulement de la randonnée parviendra aux participants par email au plus tard 3-4 jours avant la date prévue. Il leur sera également précisé l'heure et le lieu exact du rendez-vous ainsi que l'équipement nécessaire.

ANNULATION ET REPORT

Annulation de la randonnée par le participant

Toute annulation par le participant doit être annoncée par sms (076 372 21 60) ou par email (contact@randogaia.ch) à l'organisateur. Les frais qui en résultent s'établissent comme suit :

- annulation parvenant à l'organisateur plus de 10 jours avant la date prévue : 50.-
- annulation parvenant à l'organisateur moins de 10 jours avant la date prévue : 100 % du prix de la randonnée.

Les participants qui ne se présentent pas au lieu de rendez-vous ou s'y présentent trop tard ne peuvent prétendre à aucun remboursement. La randonnée interrompue ou abrégée par un participant pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement.



ANNULATION ET REPORT DE LA RANDONNÉE PAR L'ORGANISATEUR

Si l'organisateur doit annuler la randonnée pour quelque motif que ce soit, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.

Si le nombre de participants minimums n'a pas été réuni, la randonnée peut être annulée. La décision sera communiquée aux participants par sms ou par email au plus tard 3-4 jours avant la date prévue.

Rando Gaïa se réserve le droit d'annuler ou de reporter la randonnée en cas de mauvaises prévisions météorologiques jusqu'à la veille de la randonnée et les participants en seront avertis par téléphone ou sms.

Si la date de report a été prévue dès le début et mentionnée sur la page internet dans les informations pratiques de la randonnée, le participant doit réserver également cette seconde date. En cas d'indisponibilité, il ne pourra pas être remboursé.

Rando Gaïa peut aussi interrompre la randonnée en cours en cas de très mauvais temps. Dans ce cas les participants ne seront pas remboursés et ne pourront prétendre à aucune indemnité.

GUIDES ET INTERVENANTS

Le(s) guide(s) ou intervenant(s) mentionné(s) dans la présentation peut changer à tout moment et sans préavis. Rando Gaïa assure néanmoins que le remplaçant aura les mêmes compétences que la personne initialement prévue.

DOCUMENTS ET ASSURANCES

Rando Gaïa ne peut être tenu pour responsable des conséquences dues à un défaut ou à l'irrégularité d'un quelconque document dans le cas où la randonnée a lieu à l'étranger.

Le participant doit être en possession d'assurances accident - rapatriement - secours en montagne valables pour le pays où se déroule l'activité.

Rando Gaïa dispose d'une assurance responsabilité civile d'entreprise et d'une assurance protection juridique.

ENFANTS ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les enfants de moins de 16 ans bénéficient de tarifs réduits pour les randonnées itinérantes. Les informations seront communiquées avant le paiement. Les enfants doivent absolument être annoncés sur le formulaire d'inscription. Les enfants de moins de 16 ans doivent impérativement être accompagnés par un adulte. **Celui-ci doit s'assurer que la marche prévue pendant la randonnée est à la portée de l'enfant.** L'adulte accompagnant est le seul et unique responsable de l'enfant et de ses agissements durant la randonnée. Exceptionnellement le nombre maximum de personnes annoncé dans les informations pratiques de la randonnée peut être dépassé.



RESPONSABILITÉS

Le programme de la randonnée est publié sous la seule responsabilité de l'organisateur (Rando Gaïa, Yann Freymond). Ce dernier garantit l'exactitude de la description de la randonnée et des prestations indiquées. Cependant, si les circonstances l'exigent, le guide se réserve le droit de modifier le programme. Dans ce cas l'organisateur n'est redevable d'aucune indemnité. L'organisateur et le guide ne sont pas responsables des défauts des prestataires de service (entreprise transports, etc.). Tous les renseignements pratiques donnés par l'organisateur ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne peuvent engager sa responsabilité. Le participant doit être en bonne santé et avoir une condition physique appropriée au niveau de la course. L'organisateur et le guide ne peuvent pas être tenus pour responsables des incidents, accidents, dommages corporels et matériels survenant pendant la randonnée et pendant les trajets pour se rendre ou quitter la région de la randonnée. L'organisateur et le guide se réservent le droit de refuser la participation aux personnes se présentant en début de journée avec un équipement inadéquat pour la marche en montagne ou l'activité prévue. Dans ce cas, les personnes ne peuvent prétendre à aucun remboursement ni indemnité. L'heure de la fin de la randonnée n'est mentionnée qu'à titre indicatif. Des retards peuvent survenir et dans ce cas l'organisateur et le guide ne peuvent pas être tenus pour responsables des conséquences qui en résulteraient. Les frais supplémentaires résultants de prolongation de la randonnée dus à des circonstances imprévisibles vont à la charge du participant.

DONNÉES PERSONNELLES

Les coordonnées personnelles (nom, prénom, adresse, numéros de téléphone, date de naissance, etc.) ne seront en aucun cas communiquées à des tiers dans un but commercial. Elles ne seront utilisées que dans le cadre des activités de Rando Gaïa. Pour favoriser le covoiturage et minimiser l'impact écologique des randonnées, quelques-unes des données personnelles (nom, prénom, adresse, numéros de téléphone et emails) seront communiquées aux autres participants à la sortie. Néanmoins une demande peut être faite à tout moment à Rando Gaïa pour que ces données restent confidentielles et ne soient pas diffusées.

Rando Gaïa se réserve le droit de modifier le contenu de ces conditions générales pour les randonnées à tout moment. L'utilisateur est donc tenu de lire ces dispositions à chacune de ses inscriptions.

Les présentes conditions générales sont valables pour toutes les randonnées (de plusieurs jours, d'un jour ou moins) organisées par Rando Gaïa. Seules les dispositions du droit suisse sont applicables. Le for juridique est situé au siège social de Rando Gaïa au Châble, canton du Valais, Suisse.

Rando Gaïa, Le Châble, janvier 2025.